

## RELEVÉ DE DÉCISIONS PROVISOIRE

### Réunion de la commission politique Abidjan, 10 et 11 juillet 2013

*La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Abidjan les 10 et 11 juillet 2013 dans le cadre de la 39<sup>e</sup> Session de l'APF, sous la présidence de M. André Schneider (député, France), a :*

**ADOPTÉ** le projet d'ordre du jour ;

**ADOPTÉ** le relevé de décisions de la réunion des 10 et 11 avril 2013 (Rabat, Maroc) ;

**ENTENDU** des communications des sections sur l'actualité politique ayant marqué leur parlement depuis la dernière réunion de la Commission ;

**ÉTUDIÉ** le projet de rapport présenté par Mme Denise Mekamne (Gabon), sur les situations politiques dans l'espace francophone à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** avec modifications une résolution sur les situations politiques portant sur la Guinée, Madagascar, le Mali, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, l'Égypte et la République démocratique du Congo ;
- **RECOMMANDÉ** le maintien de la suspension des sections de Guinée, de Madagascar, du Mali, de la République arabe syrienne et de la République centrafricaine ;

**ÉTUDIÉ** le rapport sur le renforcement de la sécurité face à l'internationalisation du crime organisé présenté par M. Bernard Trottier (Canada) à la suite duquel elle a :

- **ADOPTÉ** une résolution sur le sujet qui sera présenté à l'Assemblée plénière ;
- **CONVENU** que la section canadienne présenterait à la Commission un nouveau thème de rapport lors de sa prochaine réunion ;

**ÉTUDIÉ** le projet de rapport sur les impacts du web social sur la citoyenneté, la démocratie et le monde politique de M. Léon Walry (Belgique/Communauté française/ Wallonie-Bruxelles) à la suite duquel elle a :

- **CONVENU** de poursuivre l'étude de ce sujet lors de sa prochaine réunion ;

**ÉTUDIÉ** le projet de rapport sur le rôle des Parlements dans l'accessibilité à la justice dans l'espace francophone présenté par Mme Luc Ferland (Québec) à la suite duquel elle a :

- **CONVENU** de poursuivre l'étude de ce sujet lors de sa prochaine réunion ;

**RECU** des propositions d'amendements des sections Belgique/Fédération Wallonie-Bruxelles et Ontario au règlement de l'APF et

- **CONVENU** de remettre à sa prochaine réunion l'étude de ces propositions;

**ENTENDU** une communication du président de la Commission politique sur la révision de l'Accord-cadre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et l'Organisation internationale de la Francophonie et

- **DECIDÉ** de poursuivre les échanges avec l'Organisation internationale de la Francophonie sur ce dossier et de remettre à sa prochaine réunion l'étude d'un projet d'accord-cadre;

**ADOPTÉ** les candidatures transmises par les régions de l'APF pour constituer le nouveau Bureau de la Commission politique (2013-2015) ;

**SALUÉ** la qualité du travail effectué par le président sortant de la Commission politique, M. André Schneider (député, France) ;

**CONVENU** de se réunir à Libreville (Gabon) au printemps 2014 à l'invitation de M. Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée nationale du Gabon.